



Strasbourg, le 17 décembre 1998
<cdl\doc\1998\summary\cdl-ud-pv21.f>

Diffusion restreinte
CDL-UD (98) 21
Or. Fr.

COMMISSION EUROPEENNE POUR LA DEMOCRATIE PAR LE DROIT
(COMMISSION DE VENISE)

21^e REUNION DU COMITE DE DIRECTION DU PROGRAMME UNIDEM
(Venise, le 10 décembre 1998)
RAPPORT DE REUNION

Le Comité de direction du programme UniDem a tenu sa 21^e réunion le 10 décembre 1998 à Venise, sous la présidence de M. Maas Geesteranus (Pays-Bas).

1. Adoption de l'ordre du jour

Le Comité de direction adopte l'ordre du jour tel que prévu par le document CDL-UD (98) OJ21.

2. Propositions d'activités futures

a. L'intégration régionale dans une perspective comparative

M. La Pergola fait part de la disponibilité de l'Université John Hopkins et de l'Université de Bologne pour coopérer à l'organisation du séminaire. Il propose que le séminaire mette avant tout l'accent sur l'intégration européenne, sans négliger la comparaison avec les structures

d'intégration situées sur d'autres continents. Le thème central du séminaire devrait être le rôle des Etats fédérés et des régions dans une structure supranationale.

M. Maas Geesteranus propose que le titre du séminaire soit modifié pour mieux exprimer son contenu.

M. Evans indique que l'Université de Bologne et l'Université John Hopkins ont créé un Centre pour les études constitutionnelles et le développement démocratique, et que le séminaire s'intègre dans ce plan. L'Université John Hopkins serait très heureuse d'accueillir le séminaire. La Région Emilie-Romagne est l'une des plus actives dans le domaine de l'intégration internationale.

En ce qui concerne les rapports sur la situation dans les Etats fédéraux et régionaux de l'Union européenne, M. Matscher présentera le rapport sur l'Autriche et M. Steinberger le rapport sur l'Allemagne. MM. La Pergola et Bartole, Scholsem et Lopez Guerra proposeront des rapporteurs traitant de la situation en Italie, en Belgique et en Espagne. Un rapport de synthèse devra être présenté. Afin qu'il puisse être préparé avant le séminaire, les rapports nationaux devront être disponible le 1er mars.

Pour ce qui est des contributions sur la situation dans d'autres continents, M. Evans proposera un spécialiste qui puisse traiter de l'ALENA. Des rapports sur le Mercosur et le SADC sont également prévus.

M. Garrone indique que la Japan Foundation est prête à financer la participation d'un professeur japonais au séminaire. Le Comité de direction approuve cette participation.

Après le séminaire, une table-ronde réunissant des personnalités (chefs d'exécutifs fédéraux et régionaux) est prévue.

Le Comité de direction approuve l'organisation d'un séminaire intitulé " L'Etat fédéral et régional dans la perspective de l'intégration européenne", qui se tiendra les 18-19 mars 1999 à Bologne, et traitera également de l'intégration dans les autres continents (cf. le document CDL-UD (98) 1, p. 2).

b. La démocratie dans une société conflictuelle

M. Garrone indique que l'idée d'organiser un séminaire en coopération avec IDEA sur la démocratie dans une société conflictuelle a été formulée par le Secrétaire Général du Conseil de l'Europe. IDEA n'a malheureusement pas pu envoyer un représentant au Comité directeur ou à la réunion plénière de la Commission. Le Secrétaire Général d'IDEA, M. Säv-Söderbergh, par courrier du 2 décembre, a demandé à la Commission si elle pouvait présenter des propositions concrètes.

M. Holovaty présente une proposition relative à la démocratie dans les sociétés en transition, qui met l'accent non pas tellement sur les sociétés qui souffrent de conflits violents, mais plutôt sur les difficultés du passage à la démocratie. En particulier, l'adoption des lois nécessaires à une démocratie véritable tarde, l'exécutif joue souvent un rôle prépondérant - contrairement au principe de la séparation des pouvoirs - et l'indépendance de la justice n'est

pas garantie. Il indique que le Secrétaire Général du Conseil de l'Europe s'est montré intéressé par sa proposition.

Lors de la discussion, les membres du Comité directeur d'UniDem soulignent qu'il est intéressant de traiter de la démocratie dans les sociétés en transition (thème proposé par M. Holovaty) aussi bien que de la démocratie dans les sociétés conflictuelles.

Le Comité de direction retient les thèmes de la démocratie dans une société en transition et de la démocratie dans une société conflictuelle, pour un ou deux séminaires à organiser en 1999, éventuellement en 2000. Il soutient l'idée d'organiser un séminaire en collaboration avec IDEA.

c. Le patrimoine constitutionnel européen: étude d'un cas fictif de jurisprudence constitutionnelle

Le Secrétariat fait part de la proposition du Professeur Rousseau, de l'Université de Montpellier, avec lequel un séminaire a été organisé en juillet 1998 (document CDL-UD (98) 1, pp. 4-5). Le thème initialement proposé par le Professeur Rousseau est la liberté religieuse. Cependant, la liberté de conscience fait également l'objet de la Conférence des cours constitutionnelles européennes, qui se tiendra en mai 1999 à Varsovie. Dès lors, le Professeur Rousseau propose, à titre subsidiaire, le procès équitable. Il est décidé de retenir ce thème, qui devra être précisé.

Le Comité de direction se déclare favorable à la poursuite de la collaboration avec l'Université de Montpellier pour l'organisation de séminaires sur le patrimoine constitutionnel européen. Il propose que le séminaire de 1999 se tienne dans un Etat d'Europe centrale ou orientale, et porte sur le procès équitable.

3. Autres questions

M. La Pergola présentera d'autres propositions lors de la prochaine réunion du Comité de direction d'Unidem.

A N N E X E I

LISTE DES PARTICIPANTS

AUSTRIA/AUTRICHE:

M. Franz MATSCHER, Professeur, Université de Salzbourg, Juge à la Cour Européenne des Droits de l'Homme

BELGIUM/BELGIQUE:

M. Jean-Claude SCHOLSEM, Professeur, Faculté de droit, Université de Liège

BULGARIA/BULGARIE:

Mme Ana MILENKOVA, Avocate, ancienne membre de l'Assemblée nationale

GERMANY/ALLEMAGNE:

Mr Helmut STEINBERGER, Professor at the University of Heidelberg, Director of the Max-Planck Institute

GREECE/GRECE:

M. Constantin ECONOMIDES, Professeur à l'Université Pantios, Directeur du Département juridique, ministère des Affaires Etrangères

ITALY/ITALIE:

M. Antonio LA PERGOLA, Avocat Général, Cour de Justice des Communautés européennes

NETHERLANDS/PAYS-BAS:

Mr Godert W. MAAS GEESTERANUS, Former Legal Adviser to the Minister of Foreign Affairs (**Chairman/Président**)

PORTUGAL:

Mme Maria de Jésus SERRA LOPES, Conseiller d'Etat, ancienne Bâtonnière de l'Ordre des avocats

SPAIN/ESPAGNE:

Mr Luis LOPEZ GUERRA, Vice President, General Council of the Judiciary

SWEDEN/SUEDE:

Mr Hans Heinrich VOGEL, Professor in Public Law, University of Lund

UKRAINE:

Mr Serhiy HOLOVATY, Member of Parliament, President of the Ukrainian Legal Foundation

ASSOCIATE MEMBERS/MEMBRES ASSOCIES

ARMENIA/ARMENIE :

M. Khatchig SOUKIASSIAN, Centre arménien du droit

INVITED GUESTS/INVITES D'HONNEUR

UNIDEM GOVERNING BOARD/COMITE DE DIRECTION D'UNIDEM

Mr Robert EVANS, Director, Johns Hopkins University, Bologna

SECRETARIAT

Mr Thomas MARKERT

Mr Pierre GARRONE